

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

*Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS
Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques
GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION,
Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.*

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU COMITE DE PARTENAIRES DE LA
CAPI**

Vu la structure dans laquelle la CCI doit désigner un titulaire :

Titulaire : Monsieur Pierre-Olivier BOYER

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée autorise la nomination du représentant nommé ci-dessus dans cette
instance.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

*Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS
Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques
GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION,
Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.*

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU PLAN DE PROTECTION DE
L'ATMOSPHERE (PPA)**

Vu la structure dans laquelle la CCI doit désigner un titulaire :

Titulaire : Pierre-Olivier BOYER

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée autorise la nomination du représentant nommé ci-dessus dans cette
instance.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

*Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS
Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.*

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

TARIFS 2021

Vu les tarifs appliqués par Port de Vienne Sud Salaise/Sablons (joint) à appliquer dès le 1^{er} janvier 2021

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,

L'Assemblée autorise le Président à faire appliquer les grilles présentées

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Vienne, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



PORT DE VIENNE SUD SALAISE/SABLONS

SALAISE-SUR-SANNE

TARIFS

APPLICABLES AU 01/01/2021

Majoration de Tarifs 1,00%

Les tarifs du présent barème sont calculés en **HORS TAXES** et ne comprennent pas l'incidence des taxes fiscales qui sont, dans tous les cas, à la charge de l'utilisateur.

A - OUTILLAGE

La conduite des engins ne peut-être effectuée que par le personnel du PORT étant habilité sur les différents matériels.

CHAPITRE 1

TARIFS 2021

(HEURE)

Prestations de manutention - Engins de manutention (avec conducteur)

(X2) -PELLE hydraulique automotrice, force de levage 5,5 T. à 12 M. travail benne (1800 à 2500 litres) & crochet	217,85 €
(X2)CHARGEUR 3500 L. force de levage 6 T.	152,91 €
MINI CHARGEUR DE CALE	107,26 €
LOCOTRACTEUR (2 agents : conduite & manœuvre)	291,03 €

CHAPITRE 2

Dépôt de marchandises en magasin et terre-plein

TARIFS 2021

(M²)

1) Magasins couverts et fermés

PAR M² ET MOIS CALENDRAIRE

Marchand.gerbables (palettes,balles,colis)	3,19 €
Marchandises non gerbables ou encombrantes	3,19 €
Marchandises Vrac ou en case	3,19 €

TARIFS 2021

(M²)

2) Terre-plein

PAR M² & MOIS CALANDAIRE

<u>1ERE ZONE</u> BORD DE QUAI	
sur aire bétonnée	1,40 €
sur autres	1,04 €
<u>2EME ZONE</u> / AUTRES AIRES	
sur aire bétonnée	1,40 €
sur autres	1,04 €

CHAPITRE 3**TARIFS 2021**

(Tonne)

SILO à céréales (blé - maïs - orge - sorgho etc....)-Pesage inclus

ENTREES	Cellules/camion	(
	Cellules/bateau (déchargement en sus)	(2,07 €
	Cellules/wagons (traction en sus)	(
SORTIES	Cellules/camion	(
	Cellules/bateau	(2,07 €
	Cellules/wagon (sans traction)	(
STOCKAGE	Cellules banalisées		1,67 €
	par quinzaine pour céréales D75		
	par quinzaine pour autres produits		nous consulter
DESINSECTISATION	: obligation pour blé et orge		0,91 €

FREINTE A LA CHARGE DE L'UTILISATEUR**CHAPITRE 4****TARIFS 2021**

(Tonne)

COMPLEXE ENGRAIS - TRANSBORDEMENT (VRAC ou CONDITIONNES)**VRAC** (Pesage compris)

Direct bord/Camions (noria en continue/ 1jour 1/2.)

en régie

CONDITIONNES - (Big-bags 500 kg ou sling-bags de 2000 kg)*** Cargo-Box cale franche - pointage**

Direct bord/Camions avec présence continue pendant les heures normales

en régie

*** Navire avec faux pont, grenier membrure ou ayant subi allègement**

- Prestation identique

en régie

Mise en stockage extérieur/PAL avec reprise ultérieure

Chargement camions après franchise 5 jours

en régie

au delà 5 Jours : supplément

en régie

Tout chargement mal constitué, élingues à refaire, produit dans sous-pont, tonnages importants mis à quai avec bâchage entraîne une facturation supplémentaire de manutention manuelle pour le personnel nécessaire + chariot-élévateur.

nous consulter

RESTRICTIONS PORTUAIRES : - Agréage à la charge du client

- Douanes : Exclu

- Assurance produit à la charge du client

. Vrac & conditionnés

- Stockage en **entrepôt** impossible**CHAPITRE 5****TARIFS 2021**

(Tonne)

Opération de pesage des camions sur pont-basculé

La tonne transportée (y compris tarage)

0,35 €

Pesage colis en magasin

en régie

CHAPITRE 6**TARIFS 2021**

(Tonne)

Traction sur voies ferrées

Pour mise en place et sortie (trains complets)

en régie

Manoeuvre à poste

en régie

CHAPITRE 7

TARIFS 2021

1) Taxe d'usage des quais publics

Taxe due pour toutes les manutentions effectuées dans la concession du PORT, sans recours aux engins du concessionnaire

Le mètre linéaire / jour (par tranche indivisible de 120 mètres)
+ frais de personnel pour superviser les opérations. En heure de régie **27,37 €**
en régie

2) Frais accessoires

Frais de gestion des stocks et correspondance **gré à gré**
Photocopies, téléphone, imprimés (minimum par factures) **5,99 €**
Relevé d'échelles de bateau (l'opération) **16,35 €**
Bâchage **en régie**
Echantillonnage **en régie**

3) Travaux en régie

a) engins de manutention

Les taxes pour l'usage des appareils, sont dues par celui qui en fait la demande.
Il sera fait application des tarifs prévus au chapitre I. "Appareils de manutention".
Toute heure commencée est due en entier. (1/2 journée = 4 heures)

Les prix comprennent, exclusivement, l'engin, les frais de conduite et la force motrice.
Le déplacement, comme le remorquage, à l'aller et au retour, sont à la charge de l'usager.
Les temps de location se comptent, du départ de l'engin à son point de stationnement et à son retour au même point.
Tous les autres frais de manoeuvre ou de déplacement effectués au cours des opérations, sur la demande des usagers ou sur l'ordre des agents chargés de la police du PORT (l'accrochage, le décrochage, l'approche et la manutention des colis et des mâts), seront à la charge de l'usager.
Il en sera de même pour la fourniture de bennes spéciales, chaînes et cordages destinés à saisir les colis et les mâts.

Les heures en **régie** exécutées en heures supplémentaires ou en dehors des jours ouvrables seront majorées dans les conditions prévues à l'article "C" ci après : "**Majorations pour H.S**"

b) Main d'oeuvre HEURES NORMALES - **52,37 €**

Les horaires du PORT sont :

du lundi au jeudi	07 H 00 - 12 H 00 13 H 30 - 16 H 30
le vendredi	07 H 00 - 14 H 00

c) Majoration pour heures supplémentaires

Les tarifs de manutentions, location d'engins, tracteur, pesage en régie, frais complémentaires... sont majorés de :

- . **50 %** en dehors des heures normales de travail du PORT
- . **100 %** pour le travail de nuit ou les dimanches & jours fériés

Sont considérées comme heures de nuits : **de 21 H 00 à 06 H 00**

2) Application des tarifs de stockage dans les magasins, cases & sur les terre-pleins

Les taxes sont, à moins de conventions contraires, à la charge de l'utilisateur ; elles sont perçues pendant la durée du dépôt et calculées, selon le cas, au mois ou à la quinzaine.

La taxe au mois ou correspond à une période indivisible de 30 jours.
Toute période commencée est due en entier.

Les taxes, à la tonne, sont applicables au poids brut, reconnu ou déclaré par écrit, à l'entrée, sans tenir compte des différences, à la sortie, provenant du déchet naturel.

Le concessionnaire n'est responsable du poids que lorsqu'il a procédé au pesage sur demande du déposant.

Le concessionnaire se réserve le droit de faire exécuter, d'office, aux frais du déposant, les manutentions qu'il jugerait nécessaires à la conservation des marchandises ; il pourra notamment faire désempiler et rempiler, tous les 6 mois, aux conditions déterminées par les tarifs, ou, à défaut d'après le temps passé par les ouvriers du PORT (en régie) les marchandises en sacs, palettes ou colis séjournant dans ses cases ou sur ses terre-pleins.

Toutefois, le concessionnaire ne peut être rendu responsable de la détérioration de la marchandise qui résulterait de ce qu'elle n'a pas été manutentionnée pendant le séjour sur la concession.

Les taxes de stockage et les droits d'entrée et sortie sont indépendants des frais de manutention dus pour l'usage des appareils.

Ils comprennent : (à l'entrée)

La prise de la marchandise à l'entrée du magasin, de la case ou limite terre-plein,
Sa reconnaissance avec comptage des colis (sans pesage, ni mesurage),
Son transport, à l'emplacement où elle doit être déposée,
Son arrimage ou son empilage.

(à la sortie)

Le comptage des colis,
Le désarrimage,
Le transport à la porte du magasin, de la case ou à la limite du terre-plein.
Le désarrimage des colis se fait dans l'ordre où se trouve la marchandise, sans triage ni choix de colis.
Si, outre du déposant, il devait en être autrement, le triage serait payé, d'après le temps passé, par les ouvriers du PORT employés en régie.

B - TARIFS DE MANUTENTIONS

1) Déchargement de péniche et mise/terre-plein

	<u>TARIFS 2021</u>
	(Tonne)
00 - <u>Marchandises en sacs textiles</u> Palanquées pré-élinguées - 1 T à 250 KG	en régie
01 - <u>Marchandises en caisses</u>	en régie
02 - <u>Marchandises en balles</u> Pâte à papier - fardeau 1350 KG	en régie
03 - <u>Marchandises en fûts et palettes</u> Palette de 1500 KG	en régie

04 - Marchandises non emballées

Fer en barres

en régie

Bois de grumes - L inf. à 500 KG

en régie

Papier en rouleau sup. à 500 KG

en régie

Colis lourds ou fragiles

en régie

2) Marchandises non dénommées

Les marchandises ou matériaux non dénommés seront taxés par analogie ou, à défaut, leur manutention sera :

- soit, traitée de gré à gré entre le concessionnaire et le client,
- soit, exécutée par voie de location d'engin,
- soit, exécutée en régie.

3) Conditions générales de manutentions

A - La taxe sera à la charge de l'usager : son conditionnement devra être de qualité suffisante pour la protéger pendant les diverses manutentions qu'elle aura à subir, faute de quoi, les avaries qu'elle subirait seraient à sa charge.

Toute heure commencée par un service complémentaire effectué par le personnel de la C.C.I.N.I. sera due en entier.

B - Tous les prix forfaitaires, à la tonne ou à l'unité, s'entendent par cargaison complète ou quantité équivalente à 900 tonnes pour marchandises mises à terre à l'aplomb de l'appareil de manutention.

C - Les prix ci-dessus ne comportent aucune opération de triage, comptage, classement & arrimage correct, pour la manutention de marchandises normalement conditionnées.

D - Les prix ne comportent pas les surestaries de bateau ou frais de stationnement des wagons, bâches, cadres etc...ou autres véhicules qui sont dans tous les cas, à la charge du client.

C - PARTICIPATION ECO-ENVIRONNEMENTALE

Concerne tout flux de produit manutentionné par les services portuaires.

TARIFS 2021

(Tonne)

Contribution environnementale - Tonne entrée

0,05 €

Contribution environnementale - Tonne sortie

0,05 €

D - CONDITIONS FINANCIERES

Escompte : néant - Pénalités : 3 fois le taux d'intérêt légal en cours, au prorata de la période de retard, majorées d'une indemnité forfaitaire de 40€ pour frais de recouvrement.

Si les frais de recouvrement réellement engagés sont supérieurs au montant forfaitaire de 40€, une indemnisation complémentaire sur justification peut être demandée.

E - LITIGES

Attribution exclusive de juridiction pour tous litiges éventuels, notamment avec nos fournisseurs et les usagers du port est expressément réservée aux tribunaux de Vienne notwithstanding toute clause contraire qui sera réputée non écrite, même en cas d'appel ou de pluralité de défendeurs.

**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

AVIS DE LA CCI EN MATIERE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

En matière d'aménagement du territoire, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère est amenée à rendre de façon très régulière des avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme ou autre Schémas de Cohérence Territoriale.

Vu les avis donnés depuis l'Assemblée Générale de juin 2020 :

COLLECTIVITE	DATE AVIS	OBJET	AVIS
ST JUST CHALEYSSIN	28/10/2020	Association révision PLU	oui
VALS DU DAUPHINE	25/09/2020	Arrêt du Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET)	Favorable, diverses remarques et valorisation des expertises CCI
PREFECTURE ISERE	07/09/2020	Avis concertation interservices – échangeur autoroute Reventin Vaugris	Favorable, diverses remarques

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
Vu la liste présente,
L'Assemblée donne validation au Président pour engager la CCI dans les avis donnés.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

BUDGET PRIMITIF 2021

Vu la commission des finances du 04 novembre 2020, et les informations données sur le Budget primitif 2021 :

Vu la ressource fiscale prévisible pour 2021 s'élevant à 2 554 509 € en baisse de 346 000 € par rapport à 2020 soit -12 %,

Vu le travail mené pour augmenter le chiffre d'affaires de 12 %,

Vu les investissements de maintien en état de nos bâtiments et équipements divers,

Le budget primitif 2021 fait apparaître :

- Un résultat comptable sur l'exercice bénéficiaire de 135 002 €
- Une capacité d'autofinancement positive de 598 187 €
- Un excédent budgétaire de 131 305 €,

Le résultat budgétaire au 31 décembre 2021 ferait passer le fonds de roulement global à 3 568 270 € soit 4,9 mois ou 149 jours de charges.

**Au vu des explications données par le Président de la Commission des Finances
L'Assemblée vote le budget primitif 2021 ainsi :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine le 23 novembre 2020, Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

BUDGET RECTIFICATIF 2020

Vu la commission des finances du 04 novembre 2020, et les informations données sur le Budget rectificatif 2020 :

Le budget primitif 2020 voté en mars 2020 intègre une ressource fiscale de 2 478 996 € en diminution de 541 294 € par rapport à 2019,
Il était présenté avec un résultat budgétaire négatif de 224 530 €,

Vu la nouvelle répartition de la ressource fiscale 2020 à 2 900 887 €,

Vu la ressource fiscale complémentaire de 71 000 € dans le cadre du plan de relance post COVID,

Vu la baisse du chiffre d'affaires de 11 %,

Vu l'enveloppe de 150 000 € provisionnée dans le cadre de la réorganisation/rationalisation des effectifs et de la valorisation de nos ressources,

Vu l'économie sur nos charges de fonctionnement de près de 10 %

Vu les investissements de maintien en état de nos bâtiments et équipements divers,

Le budget rectificatif 2020 fait apparaître :

- Un résultat comptable sur l'exercice déficitaire de 121 313 €
- Une capacité d'autofinancement positive de 421 438 €
- Un déficit budgétaire de 119 883 €,

Le résultat budgétaire au 31 décembre 2020 ferait passer le fonds de roulement global à 3 250 365 € soit 4,4 mois ou 139 jours de charges.

**Au vu des explications données par le Président de la Commission des Finances
L'Assemblée vote le budget rectificatif 2020 ainsi :**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine le 23 novembre 2020, Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUBADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

**DECLASSEMENT FONCIER DE LA CCI NORD ISERE
SUR LA COMMUNE DE CESSIEU**

En septembre 2019, la CCI Nord Isère a vendu en septembre 2019 une partie de son patrimoine foncier sur la commune de Cessieu à 3AC gestion.

Cette vente a engendré une division parcellaire et a mis fin à la convention qui liait la CCI Nord Isère et le Ministère de l'aviation civile.

Ainsi, 3AC Gestion est le nouveau propriétaire des parcelles AK279 / AK 281 / AK 283 / AK 140 et AK 167 et a conventionné avec le Ministère de l'aviation civile en tant que propriétaire exploitant de l'aérodrome de Cessieu. Cette convention a été signée le 11 septembre 2019.

Conformément au courrier de la DGAC du 20 février 2019 indiquant à la CCI Nord Isère les modalités du déclassement du foncier restant propriété de la CCI Nord Isère,

Conformément au mail de la DGAC du 3 Août 2020 donnant autorisation à la CCI Nord Isère de procéder au déclassement du foncier restant propriété de la CCI Nord Isère :

La CCI prononce le déclassement du domaine aéronautique des parcelles N° 280, 282, 284 et 285, section AK sur la commune de Cessieu (38110).

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

▪ Approuve le déclassement du domaine aéronautique des parcelles N° 280, 282, 284 et 285, section AK sur la commune de Cessieu (38110).

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUBADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

**Projet de parc photovoltaïque sur le foncier de la CCI Nord-Isère,
sur la commune de Cessieu**

Dans le cadre du programme de transition énergétique et des objectifs de puissance installée pour le photovoltaïque en France et en Région Auvergne-Rhône-Alpes, et du PCAET de la Communauté de Communes Vals du Dauphiné, la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère souhaite favoriser le développement des énergies renouvelables en valorisant son foncier.

Suite à l'étude des offres remises par la société Neoen et par la société TSE pour un projet de parc photovoltaïque sur les parcelles de l'ancien aérodrome de Cessieu appartenant à la CCI Nord-Isère, il a été choisi de sélectionner l'entreprise Neoen pour développer ce projet solaire.

Les parcelles sélectionnées en vue du développement d'un parc photovoltaïque au sol sont les parcelles N° 280, 282, 284 et 285, section AK sur la commune de Cessieu (38110).

Le parc photovoltaïque sera composé des éléments suivants :

- Des modules photovoltaïques fixés sur des structures support ;
- Des postes onduleurs (leur nombre dépendra de la puissance de la centrale) ;
- Un poste de livraison ;
- Des câbles enterrés reliant entre elles les différentes parties du système ainsi que la centrale au réseau d'adduction d'énergie et de télécommunication ;
- Une clôture entourant l'installation ;
- Des pistes d'accès ...

Afin de permettre la réalisation de toutes les démarches administratives nécessaires à la réalisation de la Centrale solaire, une promesse de bail emphytéotique sous conditions suspensives (étude d'impact, étude de faisabilité, permis de construire purgé de tout recours, lauréat de l'appel d'offres de la CRE, études de raccordement au réseau, etc.) d'une durée de 4 ans renouvelable sera signée entre la CCI Nord-Isère et Neoen. Lorsque les conditions suspensives seront levées, un bail emphytéotique d'une durée de 30 ans sera signé entre la CCI Nord-Isère et Neoen.

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

- Approuve le projet de mise à disposition des emprises foncières de la CCI Nord-Isère sur les parcelles AK 280, AK 282, AK 284 et AK285 à la société Neoen dans les conditions susvisées.
- Autorise et donne mandat pour négocier et signer tout document y afférent au Président de la CCI Nord-Isère.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

**Délibération en vue de donner mandat aux sociétés PRÉ-VENANCE
et AGIR RECOUVREMENT, pour le recouvrement amiable et
judiciaire des créances de la CCI**

La CCIR Auvergne-Rhône-Alpes pilote pour le compte des CCI de la région un pôle centralisé de comptabilité clients, en charge du traitement des encaissements et des relances des créances.

La CCIR a mis en œuvre une procédure de relance clients harmonisée au niveau régional, et dans ce cadre va se faire assister par un cabinet spécialisé pour le recouvrement amiable et judiciaire des clients qui restent débiteurs après relances.

La CCIR a passé un marché auprès du groupement de sociétés spécialisées :

PRÉ-VENANCE pour une phase amiable (pré-contentieux) et AGIR RECOUVREMENT pour une phase amiable et judiciaire (contentieux).

L'Assemblée Générale, après en avoir délibéré :

•Autorise le Président à signer un mandat général donné au bénéfice de la société AGIR RECOUVREMENT, afin de diligenter toutes démarches amiables et/ou judiciaires en vue du recouvrement des créances de la CCI NORD ISERE.

•Autorise le Président à donner à la société AGIR RECOUVREMENT un mandat unitaire si une action devait être engagée devant les tribunaux.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON
Secrétaire



Daniel PARAIRE
Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

TARIFS PRESTATIONS TRANSMISSION

La Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère se doit d'appliquer une tarification publique et cohérente qu'elle doit soumettre à l'approbation de ses élus en Assemblée Générale.

Propose à la validation des élus, la mise en place des tarifs suivants correspondant à 4 niveaux de prestations :

Prestation croissance externe applicable au 01.01.2021

La prestation d'accompagnement à la croissance externe pour une durée de 1 an est de 2500 € HT

Prestation transmission niveau 2 applicable au 01.01.2021

La prestation niveau 2 "offre accompagnement cédant" passe de 250 à 350€ HT pour les TPE et commerces et passe de 350 € à 500 € HT pour les PME

Prestation transmission niveau 3 applicable au 01.01.2021

La prestation niveau 3 "évaluation" passe de 1490 € à 1990€ HT pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 1 million d'euros , elle passe de 1990 € à 2490€ HT pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 1 million d'euros.

Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui
donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre
de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat annuelle avec APTI (Groupe ALPTIS)

Aide versée à la CCI : 4 583,33 € HT

Il est ainsi décidé :

Participation sur l'année 2020 concernant : Formation 5 Jours pour Entreprendre - Quinzaine de l'Entrepreneuriat - Petits déjeuners nouvelles entreprises - CREArium - Fichier d'entreprise

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat annuelle Ordre des Avocats de Bourgoin Jallieu

Aide versée à la CCI : 1 000 € HT

Il est ainsi décidé :

Participation sur les événements : Rendez-vous Experts - Comité d'Appui à la Transmission & GTCRI - Quinzaine de l'Entrepreneuriat

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat annuelle avec Caisse d'Epargne Rhône-Alpes

Montant de l'aide versée à la CCI : 8 333,33 € HT

Il est ainsi décidé :

Participation aux événements 2020 : Création d'Entreprise / Quinzaine de l'Entrepreneuriat / Journée de l'Innovation / Unions commerciales / Action de Formation

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat événementielle avec GRDF

Montant de l'aide versée à la CCI : 5 000 € HT

Il est ainsi décidé :

Soutien lors du séminaire des nouveaux élus du 7 novembre 2020 : Visibilité + animation d'un module

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUDI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat triennale avec Groupama Rhône-Alpes Auvergne

Montant de l'aide versée à la CCI : 20 000 € HT

Il est ainsi décidé :

Participation aux manifestations de la CCI sur l'année 2020 : Marketplace Enbasdemarue - Club CAP - Appel à projet des unions commerciales - Ateliers thématiques sur l'assurance et la prévention

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat Année 2021 avec EGEE RHÔNE-ALPES

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de :
4 500 €

Il est ainsi décidé :

Partenariat en matière d'accompagnement de l'entreprise en difficulté, du primo-innovant, du créateur d'entreprise, des jeunes en alternance ou EGC recherchant un stage ou se préparant à un entretien d'embauche

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

**Convention Cadre de Porteur Territorial - Action Ambition Région Innovation
«Caractériser la valeur de mon entreprise face aux cybermenaces » avec CPME**

Montant de l'aide versée à la CCI : 4 800 €

Il est ainsi décidé :

Partenariat en matière d'accompagnement de l'entreprise sur la cybersécurité pour l'année 2020.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de soutien à l'Association des Juges du Tribunal de Commerce de Vienne (AJUCOVIE) dans le cadre de la parution d'un ouvrage intitulé :
1791 – 2020 : plus de deux siècles au service de la justice commerciale à Vienne

Montant de l'aide versée à la CCI : 1 000 €

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Pil'es

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de :
40 000€ HT

Loyer 2020 : 2600€ HT

Il est ainsi décidé :

La CCI NORD ISERE et le Pil'es conventionnent pour le soutien de la filière logistique et la multimodalité. La CCI NORD ISERE abonde au développement de l'association via une subvention de 40 000 euros HT au titre de l'année 2020. Le Pil'es est hébergé à la CCI NORD ISERE à Villefontaine et verse un loyer de 2600€ HT annuel.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CBSJ

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de :
5 000€ HT

Il est ainsi décidé :

Sponsoring et partenariat pour la saison 2020/2021

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CS Vienne

Le montant de la contribution de la CCI Nord Isère est de :
6500 € HT

Il est ainsi décidé :

Sponsoring et partenariat pour la saison 2020/2021

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

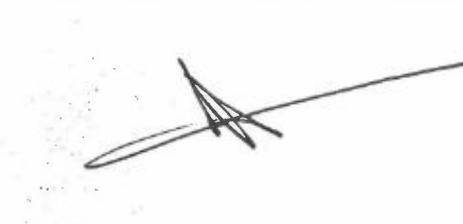
Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Grenoble

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Cantal

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Beaujolais

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Haute-Savoie

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Drôme

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Puy de Dôme

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec CCI Ardèche

5000€ HT/an + rétrocession adhésions

Il est ainsi décidé :

Mise à disposition de la plateforme En bas de ma rue pour un montant annuel de 5 000€ HT. Les adhérents étant gérés par la CCI NORD ISERE, les cotisations sont encaissées et la CCI procède à une rétrocession de 40% à la CCI territoriale concernée.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Communauté de Communes Collines Nord Dauphiné

5000€ HT

Il est ainsi décidé :

Partenariat sur l'animation et la promotion de l'hôtel d'entreprises à Diémoz à compter de novembre 2020.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Communauté de Communes Collines Nord Dauphiné

450€ / dossier

Il est ainsi décidé :

Instruction des dossiers d'aide directe aux commerçants pour l'année 2020.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention cadre avec Mairie de Villefontaine

Il est ainsi décidé :

Convention cadre de la mise en œuvre du FISAC sur Villefontaine.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

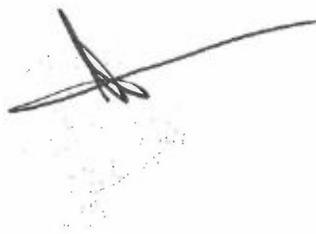
Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat avec Ville de Villefontaine et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat

Développement du projet EN BAS DE MA RUE pour 2784 € HT

Aide au diagnostics numériques pour 2 026 € HT

Il est ainsi décidé :

Partenariat entre la mairie de Villefontaine et la CCI NORD ISERE pour soutenir l'économie de proximité dans le cadre de la procédure FISAC.

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

*Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS
Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques
GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION,
Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.*

**Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)
Nombre de Membres Elus présents : 21**

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat triennale avec AGEA

Montant versé à la CCI : 1000 € HT

Il est ainsi décidé :

Soutien lors de la Cérémonie des Trophées 2020 - Offre Visibilité

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui
donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre
de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020
Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire



Daniel PARAIRE, Président



**DELIBERATION
ASSEMBLEE GENERALE DU 23 NOVEMBRE 2020**

Membres du Bureau : Daniel PARAIRE, Jean-Pierre GIRARD, Pierre-Olivier BOYER, Pierre POLLARD, Jean-Paul COLEON, Fabienne HUGUES, Christophe CARRON, Valérie ROBIN, Guy MOULIN.

Membres élus : Gilles BONNET, Serge BOUDRIER, Florence CHAUDET, Hélène DABBADIE, Maxime GIRARD, Paul LAVIE, Claude NORMAND, Pierre PERROT, Gaël PLASSART, Hervé SAULNIER, Cathy SIMON, Alain SUBLET.

Membres Elus excusés :

Nathalie AOUADI, Michel BEAL, Jean-Jacques BOCHARD, Marjorie BROCAL Thierry DELMAS Philippe BEIGNIER, Frédéric DURAND, Pascal FELICIANO, François GACHET, Jacques GERBAULT, Jacques LAUVIN, Marc LETT, Jean-Claude MEUNIER CARUS, Ingrid MELQUION, Julie SEIGLE-VATTE, Matthieu SIMON.

Nombre de Membres Elus : 37 (quorum à 19)

Nombre de Membres Elus présents : 21

ENGAGEMENTS PAR CONVENTION

La CCI Nord-Isère entretient avec ses partenaires des relations étroites, qu'il s'agisse de soutien aux actions engagées par la compagnie consulaire ou bien d'accompagnement de ces mêmes partenaires dans leurs démarches.

Descriptif du projet :

Convention de partenariat événementiel avec API TRI

Il est ainsi décidé :

Promotion de la course API RACE et gratuité de 10 dossards pour 2020

**Vu les explications qui sont données par le Président PARAIRE,
L'Assemblée donne validation pour cet engagement et mandate le Président en lui donnant tout pouvoir pour signer cette convention de partenariat au nom de la Chambre de Commerce et d'Industrie Nord-Isère.**

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 21

Fait à Villefontaine, le 23 novembre 2020

Pour valoir ce que de droit

Christophe CARRON, Secrétaire

Daniel PARAIRE, Président

